

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Le 06 juin 2015

## Ordre du Jour:

- 1. Approbation du compte-rendu précédent
- 2. <u>Délibérations</u>
  - ✓ Bâtiment communal ex la Poste
    - o Fixation montant des loyers,
    - o Etablissements baux professionnel et locatif
  - ✓ Admissions en non valeur
  - ✓ Remboursements Abonnement OVH
  - ✓ Multisports : Choix des Entreprises
- 3. Travaux
- 4. Ecoles et bibliothèque municipale le Préau : informatique
- 5. Bibliothèque le Préau : Modification Temps de travail
- 6. Questions diverses.

## Membres présents :

CREACH Yvan, BLAMBERT Micheline, BOURGEON Chantale, CHETAIL Maurice, CHOURREAU Gisèle, DICO Charles, FEUGIER Karine, FIORDALISI Christine, JEYMOND Astrid, LAMBERTON Michel, MATRAS Françoise, MEUGNIER Angélique, MEUNIER, Christian ROLLAND Eric, MURE RAVAUD Jérôme, VIALLE Patrick.

Absent(e)s: ARNAUD Marie-Françoise, BARTHELEMY Marcel, MICLO

<u>Absent(e)s</u>: ARNAUD Marie-Françoise, BARTHELEMY Marcel, MICLO Damien.

*Pouvoir(s)*: BARTHELEMY Marcel => CHOURREAU Gisèle

#### **COMPTE-RENDU**

Le Conseil Municipal de Saint-Romans s'est réuni en séance ordinaire le 06 juin 2015 sous la présidence de Mr Yvan CREACH, Maire.

#### La séance débute à 9h00

Secrétaire de séance : Christine FIORDALISI

# 1. Approbation du compte-rendu précédent

> Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

# 2. Délibérations

#### ✓ Bâtiment communal ex la Poste

- o Fixation montant des loyers,
- o Etablissements baux professionnel et locatif
- le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a rencontré Mme VANNIER Céline pour le bâtiment communal ex LA POSTE. Il précise à l'assemblée que Mme VANNIER serait intéressée par la location du rez-de chaussée pour la création d'une auto école et par le logement situé au premier étage.
- Il informe l'assemblée que Mme Christine FIORDALISI, adjoint a pris contact avec Maître MALTHERRE pour l'établissement d'un bail commercial. Elle explique que ce bail sera consenti avec paiement mensuel et qu'il sera établi au nom de Mme VANNIER Céline ou toute société qu'elle créera. Une caution pour un montant équivalent à un mois de loyer peut être demandée. Elle précise que le propriétaire doit également faire réaliser un diagnostic amiante et

performances énergétiques, et qu'ils sont obligatoires. Quant à la date effective de ce bail, il ne peut être fixé dans l'immédiat car des travaux d'amélioration seront réalisés.

- le Maire propose à l'assemblée que le montant du loyer soit fixé comme suit :

Loyer mensuel pour local professionnel 300.00 € Loyer mensuel «Accessoires» (appartement): 400.00 €

> Voté à l'unanimité des membres présents.

#### ✓ Admissions en non valeur

- Sur proposition de M. le Trésorier par bordereau de situation en date 21/05/2015
- Le Conseil Municipal, décide de statuer sur l'admission en nonvaleur des titres de recettes.
- le montant total de ces titres de recettes s'élève à 30 540.96 euros.
- les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune
  - Voté à l'unanimité des membres présents.

#### ✓ Remboursements Abonnement OVH

 le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'abonnement concernant l'hébergement OVH de la Mairie de Saint-Romans a été payé par Monsieur Damien MICLO et Mme CHOURREAU Gisèle.

Les paiements se décomposent comme suit :

- Facture FR13156039 d'un montant de 8.39 € payée par Mme CHOURREAU Gisèle.
- Facture FR13140107 d'un montant de 71.86 € payée par Mr MICLO Damien.
  - Voté à l'unanimité des membres présents.

- ✓ Multisports : Choix des Entreprises
- le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de terrain multisports et donne la parole à Eric ROLLAND, Adjoint délégué qui précise que la commission des travaux a sollicité des devis auprès de plusieurs entreprises pour la réalisation du terrain multisports au Groupe Scolaire. Il présente à l'assemblée les propositions reçues. Les entreprises choisies sont :
  - o Fourniture et Pose de la structure :
- L'entreprise MEFRAN collectivités pour un montant de 39 003.19€
   HT soit 46803.82 TTC
  - o Préparation du Sol
- L'entreprise ROUTIERE CHAMBARD pour un montant de 15 826.71 HT soit 18 992.05 TTC
  - Voté à l'unanimité des membres présents.

#### 3. Travaux

- Restauration scolaire => les devis sont en cours de réalisation par différentes entreprises.

# 4. Ecoles et bibliothèque municipale le Préau : Informatique

- les postes informatiques pour l'école sont en commande.
- 5. <u>Bibliothèque le Préau</u>: Modification du temps de travail
  - Des animations scolaires seront effectuées par un personnel qualifié à hauteur de 75 heures pour le période scolaire 2015/2016.

# 6. Questions diverses.

- Consultations en cours en vu de remplacer le fournisseur de gaz actuel Primagaz qui semble plus cher que ses concurrents.
- Un appel d'offre vient d'être lancé pour trouver un prestataire qui s'occupera la restauration du groupe scolaire.

La séance se termine à 10h00